



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 31 OCTOBRE 2013**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 32 membres
- Excusés : 10 membres, soit :
MM. Patrick Dizerens, Jacques Dufour, Christian Eggenberger, André Hagen,
Claude Hanggeli, Jean-Claude Mounir, Etienne Vermeulen,
Mmes Monique Frias, Marie-Noëlle Mounir, Laura Rossier
- Absents : 8 membres (non excusés) soit :
MM. André Baumann, Didier Clerc, Michel Corbaz, Daniel Lathion, Raymond
Monbaron,
Mmes Teresa Corbaz, Raymonde Monbaron, Chantal Seiffert

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis municipal N° 3/2013 relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2014.
3. Préavis N° 4/2013 relatif à une demande de crédit pour l'achat d'un tracteur pour le service de la voirie.
4. Divers.

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

COMMUNICATION DU BUREAU

Il n'y a pas de communication.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Dès le changement d'horaires des bus (décembre 2013), l'arrêt également prévu en Chevrine sera en service.

Le 2 novembre 2013, éliminations des gros déchets par la commune.

Le 5 décembre 2013, prochain Conseil général.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2013 RELATIF A L'ARRÊTE D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2014

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2014 qui est adopté sans avis contraire.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2013 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE.

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Guy Haggeli, rapporteur de la commission nommée à cet effet, nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Madame la Présidente propose que l'achat d'une balayeuse fasse l'objet d'un amendement.

Monsieur Guy Haggeli fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'un amendement étant donné que le complément d'offre ne doit pas modifier le montant total de Fr. 106'000.- demandé par la Municipalité.

Suite à la discussion entre la commission ad'hoc et Monsieur Claude Champion, la Municipalité a approuvé la proposition de la commission sur la demande d'un complément d'offre pour la fourniture d'une balayeuse et confirme que le montant total demandé ne sera pas dépassé.

Monsieur Philippe Favre demande pourquoi demander un crédit de Fr. 106'000.— alors que le véhicule revient à Fr. 100'560.-- ?

Monsieur Claude Champion répond qu'une marge a été prise pour divers et imprévus, ce qui se fait également dans d'autres communes. Toutefois, la Municipalité va s'en tenir au montant de Fr. 100'560.—étant donné qu'il s'agit d'un véhicule neuf.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le préavis municipal N° 4/2013 relatif à une demande de crédit pour l'achat d'un traceur est accepté, sans avis contraire.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait du procès-verbal qui est adopté.

8. DIVERS

Monsieur Samuel Morier revient sur la libération de la Place du Village.

Madame la syndic en prend note.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Il est 20h40

La Présidente



Barbara Grivel

La secrétaire



Danièle Rochat